

Les attaques sur la santé des travailleurs et travailleuses doivent cesser

Le monde du travail est de plus en plus rapide et sans frontières. Et la Suisse est championne d'Europe en la matière. Nulle part ailleurs en Europe, l'intensité du travail et la pression des délais ne sont aussi élevées qu'en Suisse. Nulle part ailleurs en Europe, le personnel doit travailler autant pendant son temps libre pour pouvoir répondre aux exigences de ses tâches professionnelles. Parallèlement, les employeurs exigent toujours plus de flexibilité de la part du personnel. La loi sur le travail, déjà extrêmement libérale, n'est pas seulement poussée à l'extrême, on veut la libéraliser encore plus ! Moins de temps de repos, plus de travail le dimanche et, dans les start-up, plus de loi du tout : tels sont les projets des employeurs et de leurs relais au Parlement.

Les conséquences de cette folie de la flexibilité se font sentir sur la santé des travailleurs et travailleuses. Entre-temps, 30 à 40 pour cent d'entre eux et d'entre elles sont non seulement souvent stressés au travail, mais aussi épuisés. Le stress professionnel élevé met ainsi en danger la santé physique et psychique de nombreux travailleurs et travailleuses. C'est inacceptable. Ce sont eux et elles qui créent la valeur ajoutée. Mettre en danger sa santé, c'est aussi mettre en danger la prospérité de la Suisse. Au lieu de mettre toujours plus en danger la santé des travailleurs et des travailleuses, il faut plus de protection, plus de repos et une meilleure planification du travail.

Travail.Suisse demande:

- Il faut limiter la possibilité d'imposer du travail supplémentaire aux travailleurs et travailleuses. La législation suisse accorde beaucoup trop de marge de manœuvre aux employeurs pour qu'ils puissent répercuter la pression des délais sur les travailleurs et travailleuses.
- Il faut limiter les possibilités de contraindre les travailleurs et travailleuses à des journées de travail excessivement longues et à de longues pauses inutiles dans l'entreprise.
- Il faut communiquer les horaires de travail suffisamment tôt : cela permet aux travailleurs et travailleuses de concilier vie familiale et vie professionnelle, de cultiver des amitiés et des hobbies réguliers ou de s'engager dans la vie communautaire.
- Il faut réduire la durée hebdomadaire du travail et augmenter la durée des vacances à six semaines par an. Cela permettrait de compenser de manière équilibrée des tâches à effectuer de manière toujours plus rapide et plus intense.
- Il faut garantir un droit à ne pas être joignable (droit à la déconnexion) pour tous les travailleurs et travailleuses. Les temps de pause sont essentiels pour le repos du personnel.
- Il n'est pas nécessaire d'étendre davantage le travail du dimanche. Pour la plupart des travailleurs et travailleuses, le dimanche est le seul jour de congé commun de la semaine. Il est donc central non seulement pour le repos, mais aussi pour la collectivité.